



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بمتز

Avis

Il est porté à la connaissance des citoyens algériens établis dans le département des Ardennes qu'une **permanence consulaire sera organisée, le dimanche 30 juin 2024, de 9h 00 à 16h 00, à l'adresse suivante : 633 Chemin du vieux chêne, 08500 Revin.**

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques prêts à la délivrance ;
- L'enrôlement des données (empreintes, photo et signature) des personnes qui ont introduit des demandes de passeports et/ou de cartes nationales d'identité biométriques électroniques, lors de la dernière permanence consulaire qui a été organisée, le 19/05/2024.
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports et la légalisation de déclarations sur l'honneur ;
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès.

Pour le bon déroulement de cette mission, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 30 juin 2024, à partir de 8h30, à l'adresse indiquée ci-dessus.



Metz, le 26/06/2024